

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél : 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N°2018-48

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41
DE LA LOI DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 14 décembre 2018 au 27 décembre 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 14 décembre 2018 au 27 décembre 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPF de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (Lorsqu'il y a dix-neuf déclaration(s)) sont arrêtées, pour la période du **14 décembre 2018 au 27 décembre 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-400	14/12/2018	CCAS DE BASTIA	Adjoint administratif territorial principal de 2eme classe - Pôle financier -	Création	C	1	TC	R/Mutation
2018-401	18/12/2018	COMMUNE DE CENTURI	Adjoint technique territorial - Entretien de la voirie et des chemins communaux-	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-402	19/12/2018	COMMUNE DE MOROSAGLIA	Agent de maîtrise territorial -Responsable stations d'épuration -	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-403	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial - Mise en œuvre et gestion de la compétence GEMAPI -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-404	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial - Mise en œuvre et gestion de la compétence GEMAPI -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-405	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial -Agent de gestion plateforme technique de Levole -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-406	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint technique territorial - Service Assainissement -	Création	C	2	TC	R/Direct
2018-407	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Agent de maîtrise territorial -Service environnement - Mise en œuvre d'un service de gestion et d'exploitation de la valorisation des déchets-	Création	C	2	TC	R/Liste d'Aptitude
2018-408	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Agent de maîtrise territorial - Service Assainissement - - Traitement des eaux usées -	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-409	20/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Agent de maîtrise territorial - Service Assainissement - - Traitement des eaux usées -	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-410	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Adduction d'Eau Potable (AEP)-	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-411	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Adduction d'Eau Potable (AEP)-	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-412	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Adduction d'Eau Potable (AEP)-	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-413	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Adduction d'Eau Potable (AEP)-	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-414	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Voirie-	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne

* N.B. : Filières
 1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
 2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
 3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-415	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Assainissement -	Vacance	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-416	21/12/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA-GOLO	Agent de maîtrise territorial -Service technique : Assainissement -	Vacance	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-417	21/12/2018	COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA	Agent de maîtrise territorial -Service technique -	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-418	27/12/2018	CIAS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE-ROUSSE-BALAGNE	Agent social territorial - Service d'aide et d'accompagnement à domicile -	Création	C	5	TNC (32h)	R/Cirret

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 28 décembre 2018

La Présidente,
Pour la Présidente, et par délégation,
Directrice Adjointe,
Département
de
Haute-Corse
Isabelle BORROMEI

